

## DEMANDE D'INSTALLATION OU DE REHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A retourner à : « Les Eaux d'Aime » - 491, avenue la Gare 73210 AIME-LA-PLAGNE  
ou [contact@leseauxdaime.fr](mailto:contact@leseauxdaime.fr)

### ORIGINE DE LA DEMANDE

Date de la demande d'installation : ..... Section et n° de la parcelle cadastrale : .....

Adresse de la parcelle .....

.....

Nom et prénom du propriétaire : .....

Adresse : .....

..... Tél : .....

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) : .....

Cette demande est faite en parallèle :

- D'une demande de certificat d'urbanisme n°.....
- D'une demande de permis de construire n°.....
- D'une déclaration préalable n°.....
- Autres (à préciser) : .....

### PIECES A FOURNIR

- **Le présent formulaire** dûment complété
- **Plan de situation de la parcelle**
- **Plan de masse du dispositif** au 1/200 ou 1/500 sur base cadastrale ;
  - La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées
  - La position des immeubles voisins
  - Les aires de stationnement et de circulation des véhicules
  - L'aménagement du jardin
- **Plan en coupe du dispositif** au 1/200 ou 1/500
- **Etude de sol** :
  - Vivement recommandée pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux traitées (elle comporte sondages, tests de perméabilité, tranchée ou horizon pédologique)
- **Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif**, le cas échéant, comprenant :
  - Prétraitement : fosse toutes eaux, fosse septique, dégraisseur, préfiltre, pompe
  - Dispositif de traitement : tranchées d'épandage, filtre à sable, micro station à cultures fixées ou à boues activées, ...
  - Mode d'évacuation des eaux traitées

**LE PROJET**NATURE :  Construction neuve  Réhabilitation de l'existant**Réalisation :**

Nom de l'installateur prévu : ..... Tél : .....

Adresse : .....

**Caractéristique de l'immeuble :** Résidence principale  Résidence secondaire Local professionnel  Autre usage (à préciser) : .....

Nombre de chambres : ..... Nombre d'usagers prévus : .....

**CARACTERISTIQUES DU PROJET****PLAN DE MASSE :**

Schématiser le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de la maison
- Le prétraitement (fosse toutes eaux,...) et les 2 ventilations associées
- Le traitement et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- L'évacuation des eaux de pluies
- La végétation (arbres, haies, jardin potager,...)
- Les bâtiments annexes (garages, piscines,...)
- Les surfaces imperméables ou destinées à l'être (terrasses, allées,...)
- Les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable
- Les cours d'eau, fossés, mares, ...
- Les voies de circulation des véhicules

**PLAN EN COUPE :**

Schématiser le plus clairement possible : l'emplacement de votre logement, de la fosse, du préfiltre, du bac à graisse, du dispositif de traitement, l'évacuation des eaux pluviales.

**L'INSTALLATION****LE TERRAIN :**

Superficie totale de la parcelle : .....

Superficie disponible pour l'assainissement non collectif : .....

Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable :  oui  nonPente du terrain prévu pour l'assainissement :  < 5%  entre 5 et 10%  > 10%Présence d'un captage d'eau (puits ou forages) à proximité des ouvrages :  oui  nonCe captage d'eau est-il destiné à la consommation humaine :  oui  non

Si oui, distance par rapport au dispositif : .....

**Rappel : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est interdit.**



**L'EVACUATION DES EAUX TRAITEES**

Le rejet se fait :

Par l'infiltration dans le sol (*en priorité et si la perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h*)

Filières autorisées si la perméabilité n'entre pas dans cet intervalle :

Par irrigation souterrain de végétaux (*ces derniers ne doivent pas être utilisés pour la consommation humaine et le dispositif doit exclure toute stagnation en surface ou tout ruissellement des eaux traitées*)

Vers le milieu hydraulique superficiel :  fossé  ruisseau  autre : .....  
(*dans ce cas, joindre obligatoirement l'autorisation écrite de déversement du gestionnaire de l'exutoire*)

Dans un puits d'infiltration (*dans une couche sous-jacente de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h et si aucune autre solution n'est possible. Nécessite une étude hydrogéologique et l'accord express du maire*)

Autre (à détailler) : .....

Respect des distances d'implantation (*dans tous les cas sauf si rejet dans le milieu hydraulique superficiel*) :

Rejet à plus de 5 m de l'habitation :  oui  non

Rejet à plus de 3 m des limites de la parcelle :  oui  non

Rejet à plus de 3 m d'un arbre :  oui  non

Rejet à plus de 35 m d'un point de captage d'eau potable :  oui  non

**ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE**

Le pétitionnaire se porte garant, sous sa responsabilité, que l'installation sera établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté préalablement au démarrage des travaux, et conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 7 septembre 2009 et DTU 64.1). La date prévisionnelle d'achèvement des travaux devra être signalée à la Mairie et l'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité. La prestation de contrôle de conformité du projet et le contrôle en fouille ouverte seront facturés au pétitionnaire par les Eaux d'Aime.

A ..... Le ..... Signature :

**AVIS TECHNIQUE PROPOSE PAR LE CONTROLEUR – Cadre réservé au service**

Avis favorable  Avis défavorable  Avis défavorable avec réserves

Observations / Réserves du contrôleur :

A ..... Le ..... Signature :

**DECISION DU MAIRE SUR LE PROJET – Cadre réservé au service**

Avis favorable sur la filière, conformément à la carte d'aptitude des sols de la commune

Avis défavorable

Commentaires :

A ..... Le ..... Le Maire,